



FICHE DE PRESENTATION

EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

Public visé : Cette formation est accessible à tous les personnels.

Prérequis : Aucun prérequis.

Objectifs : L'unité d'enseignement ESI a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences pour savoir donner l'alerte, être capable d'utiliser efficacement un extincteur et un robinet d'incendie dans l'environnement professionnel concerné et faire évacuer l'établissement.

Contenu

Théorie :

- Le rôle de l'Equipier de Seconde Intervention
- L'alerte
- La combustion
- Les procédés d'extinction
- Les extincteurs
- Le Robinet d'Incendie Armé (RIA)
- Les moyens de secours
- L'intervention

Pratique :

- Extinction des différents types de feux à l'aide d'un foyer écologique : feu d'armoires électrique, feu de liquide
- Feu de bouteille de gaz
- Exercice à deux équipes (extincteurs + RIA)

Durée : La durée de la formation est fixée à 2 heures

Modalités pratiques et logistiques

- La formation est assurée par un formateur sapeur-pompier.
- Maximum 10 personnes.
- Une tenue vestimentaire peu fragile est conseillée ainsi que des chaussures fermées.

Délais d'accès à la formation : 15 jours

Accessibilité aux personnes handicapées : Les locaux adaptés à la situation de handicap sont précisés sur notre site internet.

Lieu de la formation : Au sein de l'établissement demandeur, sous réserve de disposer des structures adéquates.

Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation

La méthode préconisée est ;

- Activité de découverte pour rechercher les savoirs initiaux des stagiaires
- Apport des connaissances, amène des savoirs sous forme d'exposés et/ou de démonstration
- Activité d'application qui permet la mise en pratique des nouveaux savoirs
- Tous les participants manipuleront les différents types d'extincteurs : eau pulvérisée avec additif-poudre-CO2

L'évaluation se fait au cours de la séquence.

Délivrance d'une attestation signée du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Possibilités de validation d'un/des blocs de compétences : Non

Equivalences, passerelles : Non

Suites de parcours : Il est conseillé de se recycler tous les ans.

Débouchés : Pas de débouché particulier.

Taux d'obtention des certifications préparées : 100 %

Tarif : 262.36 €

- **Rappel** : Une réduction de tarif est consentie pour les entreprises selon le nombre de sapeurs-pompiers volontaires conventionnés.
- **Réduction convention formation** : 5% (1 à 3 SPV dans l'entreprise) > 3 SPV 10 %
- **Réduction convention opération** : 10 % (1 à 3 SPV dans l'entreprise > 3 SPV 15 %

Contact :

Par mail : courrier@sdis82.fr

Par téléphone : 05 63 22 80 00